

**COMPTE RENDU REUNION TELEPHONIQUE
ENTRE LA FNEMSA ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES
DU JEUDI 19 MARS 2020 11H00**

Étaient présents : CGT, FO, CFDT, UNSAA, CGC.

Pour la FNEMSA : Mr F.E. BLANC, Mme K. NOUVEL, Mme E. ORSEAU.

CORONAVIRUS ET SES IMPACTS EN MSA

Le DG a expliqué que la priorité est la protection des salariés, le confinement doit être fait si pas d'autres choix, détermination des activités prioritaires, déploiement du télétravail majoritairement, un Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place dans chaque caisse, l'accueil physique est fermé de partout, les ACI sont annulées, on liquide de façon provisoire parfois certains dossiers (se baser par rapport au mois dernier), les téléservices sont mis en avant, plus de contrôle effectué, ni de visite d'assistante sociale, une campagne sortante pour le public fragile est en cours, une étude sur son accompagnement est aussi en cours, un soutien aux entreprises est fait avec le report de paiement des cotisations, une cellule de crise à la Caisse Centrale se réunit 2 fois par jour depuis le 25 février pour la diffusion de descriptions techniques, un dispositif téléphonique par grand domaine est mis en place, 10 000 postes de télétravailleurs devraient être opérationnels semaine prochaine, il y a une extension de l'accès aux bases informatiques de 7h00 à 20h00, certains salariés de la MSA ont le virus.

Après les questions et déclarations de toutes les organisations syndicales, le Directeur Général y répond :

Il n'y aura pas de chômage technique, partiel quel que soit la situation des salariés (télétravail, sur site, sans activité...) : Le salaire est maintenu entièrement toute la durée de la crise. Il n'y a aucune ambiguïté à avoir.

Il faut respecter les consignes sanitaires, suivre les gestes barrières qui sont répétés sans cesse.

La geide va numériser le courrier à J+1.

Le télétravail a été compliqué à se mettre en place mais connaît maintenant un relatif succès.

Les horaires de télétravail seront peut-être revus.

Il n'est pas prévu de fermeture de caisses sauf cas de grave crise sanitaire au niveau local.

Les fins de CDD seront examinées au cas par cas : En a-t-on besoin dans l'immédiat ?

Les Congés Payés posés dans la période seront étudiés avec les DRH du réseau demain après-midi.

Un point hebdomadaire sera fait entre la FNEMSA et les partenaires sociaux le mercredi.

Il est primordial de resserrer les liens au niveau local entre les Directions, les représentants du personnel et les organisations syndicales.

Montreuil, le 19 mars 2020

Fin de la réunion à 12h30